

MONSIEUR THIBAUT THOMAS
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

VOS REFERENCES

Numéro Urssaf :
Z0818 376 690009

Bon à savoir:

Vous n'avez plus à joindre l'attestation fiscale Cesu à votre déclaration de revenus.

Conservez-la à titre de justificatif en cas de demande des services fiscaux.

A tout moment, retrouvez-la dans votre "Espace employeur" sur www.cesu.urssaf.fr.

Imprimez-la ou enregistrez-la au format Pdf sur votre ordinateur.

Pour toute information relative aux avantages fiscaux, contactez votre centre des finances publiques.

Objet : attestation fiscale revenus 2016

Monsieur,

Vous avez employé, en 2016, un(des) salarié(s) à domicile. A ce titre, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt ou d'une réduction d'impôt.

Vous trouverez ci-après les montants de vos déclarations Cesu pris en compte pour l'année 2016 :

Déclarations effectuées du 16/01/2016 au 15/01/2017	Emploi à domicile
Salaires net déclarés	1048.00 €
Cotisations versées	793.00 €
Montant à reporter soit sur la ligne «7DB» soit sur la ligne «7DF» de votre déclaration de revenus	1841 €

Attention:

- Si vous déclarez vos revenus sur le site www.impots.gouv.fr, ce montant sera automatiquement indiqué dans votre déclaration de revenus en ligne.
- Si vous bénéficiez de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de la Prestation de Compensation du Handicap, ou d'aides pour l'emploi de votre salarié (par exemple : aides de la mairie, participations en titres Cesu préfinancé...), vous devez les déduire de ce montant.
- Si votre Département a mis en place le Cesu tiers payant en 2016, le montant des cotisations versées correspond à la somme dont vous vous êtes acquitté avant l'ouverture de ce nouveau service et aux cotisations non prises en charge par le département dans votre plan d'aide.

L'équipe du Cesu se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Respectueusement,
Le Directeur

Détail par salarié		
Nom du salarié	Salaires nets déclarés	Salaires nets imposables ⁽¹⁾ CSG/CRDS non déductibles incluses
MARTINEZ JEAN	903.00 €	936.69 €
DAL ZOTTO SERGE	145.00 €	150.41 €

(1) Montant à communiquer à votre salarié pour l'établissement de sa déclaration de revenus.

CENTRE NATIONAL DU CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

63 RUE DE LA MONTAT
42961 ST ETIENNE CEDEX 9
Tel : 0 820 00 23 78 (Service 0,12 €/min + prix d'appel)
Fax : 04 77 43 23 51
www.cesu.urssaf.fr
messagerie : cncesu@urssaf.fr